

L'ACLOT

Annonces : par ligne, 20 centimes. — Judiciaires, 2 francs. — Réclames, 1 franc.

ON TRAITE A FORFAIT.

LES ORPHELINS.

Tous les Nivellois ont pu constater, pendant ces dernières années, la décadence de notre orphelinat.

Nous ne parlons pas des orphelines qui, sous la direction de M^{lle} de Morloos, sont restées ce qu'elles étaient, ou à peu près.

Mais les orphelins ! Pour ceux qui se rappellent avoir vu, dans le temps, cette vingtaine d'enfants et d'adolescents se rendant à la grand messe ou suivant une procession, bien vêtus, bien disciplinés, ayant bon air, n'était-il pas pénible de rencontrer, allant à l'école ou en revenant, cette demi douzaine de pauvrets, dont l'aîné avait à peine treize ans, négligés, sales même, sans ordre et sans tenue ?

« Que ne recommandait-on au moins leurs vêtements ? » me disais-je encore, il y a huit jours, en voyant l'un d'eux dont le coude « passait. »

Hélas ! cela n'en valait plus la peine !

Les orphelins nous ont quittés lundi dernier et ont été envoyés à l'orphelinat de Manage. C'est dommage ! non pas que nous ayions l'intention de discuter cette mesure, prise, nous n'en doutons pas, en parfaite connaissance de cause et après de sérieuses délibérations ; mais ne voyez-vous pas que c'est encore quelque chose qui s'en va ? cela ne vous fait-il rien de penser que vous ne verrez plus ce coquet uniforme en drap de Nivelles (encore une chose qui s'en est allée... avec le reste !) et cette petite croix rouge sur fond jaune qui rappelait aux orphelins les armes de leur première bienfaitrice, madame Marguerite de Haynin, abbesse de Nivelles ?

A ce propos, je me suis mis à relire, à la suite de l'intéressante notice consacrée par M. le docteur Lebon à Madame de Haynin, le testament de cette dame, daté du 10 novembre 1623. Et j'y ai vu que la testatrice, après avoir donné de nombreux legs, laissait ce dont elle pouvait légalement disposer « aux pauvres orphelins de Nivelles » pour l'entretien desquels on devait acheter autant de rente que le permettrait la valeur du bien « et cy les moyen le peuvete » par semestre leur serait acheté une mayson » pour leur demeure... »

Quel dommage qu'elle n'ait pas stipulé, la noble dame, que cette maison devait être située sur le territoire de Nivelles ! Mais on ne peut tout prévoir, et certes, le départ des orphelins est une éventualité qu'elle ne prévoyait pas.

Quant aux orphelines, on nous dit que M^{lle} de Morloos, leur dévouée directrice, va être pensionnée et remplacée par des religieuses.

On nous dit aussi que cette dame remplit ses fonctions depuis 49 ans : est-ce vrai ? si c'est vrai, quel dommage (on pourrait vraiment intituler cet article : Regrets) qu'on n'ait pas attendu un an encore afin de permettre aux pensionnaires de l'orphelinat, aux autorités tant de la

ville que des hospices, ainsi qu'à la population nivelloise de fêter ce cinquantenaire qui vaut bien, à notre avis, des noces d'or.

Ne pensez-vous pas comme nous ?

Stroisy.

Une visite au Grand Concours (suite).

Si nous revenons sur ce sujet c'est pour signaler une nouvelle industrie qui vient de se fonder à Nivelles et dont beaucoup de nos lecteurs ignorent encore la destination.

Nous voulons parler de la fabrique de M. Delcroix qui expose à Bruxelles, dans la galerie supérieure entourant la halle des machines, de nombreux échantillons de ses produits.

La fabrication du papier parchemin n'est pas très répandue ; la Belgique en possède seulement deux fabriques contre lesquelles les Allemands essayent en vain de lutter ; malgré tous leurs efforts le papier de M. Delcroix n'en reste pas moins supérieur à tous les autres produits et il est connu dans toute l'Europe par sa qualité et sa solidité.

C'est cependant là une fabrication délicate ; demandant des soins nombreux et constants ; car il est à noter qu'ici tout produit manqué est produit perdu : les déchets ne pouvant plus être soumis à un nouveau travail.

Beaucoup se sont déjà demandé à quoi pouvait servir tant de papier qu'on expédie chaque jour en nombreux ballots.

Ses emplois sont nombreux : les raffineries de sucre se servent du papier fort pour clarifier leurs produits, faire l'osmose comme on dit en terme de métier.

On couvre avec les autres qualités des conserves, des confitures, des pommades et en général toutes les préparations qu'il faut préserver de l'humidité ; il remplace avec avantage le parchemin véritable, on en fait même des diplômes d'admission au Club Universitaire. On s'en sert comme papier à calquer, on essaye aussi d'en faire des courroies de transmission qui, paraît-il, résistent mieux que le cuir malgré les efforts considérables auxquels elles ont été soumises.

Comme on le voit, les usages de ce papier sont multiples, et leur nombre augmente chaque jour, c'est ce qui explique l'extension que la fabrique Penant a prise depuis l'arrivée de M. Delcroix à Nivelles.

CLIPOTIA.

« L'Acrot » à « La Nivelloise. »

Nous avons lu attentivement le programme que le nouveau comité de rédaction de la Nivelloise s'est tracé et qu'il expose dans le dernier numéro de ce journal.

Le voici, en résumé :

« Au point de vue religieux, nous le disons bien haut : nous sommes chrétiens et catholiques.... »

« Dans l'ordre politique, nous défendons, dans les limites de nos forces, la constitution et les libertés qu'elle consacre.... »

« La Nivelloise restera La Nivelloise, c'est-à-dire un journal local. Son but est d'entretenir ses lecteurs de tout événement quelconque intéressant la vie locale, en appréciant le cas échéant et en le commentant à la lumière de ses convictions religieuses et politiques. »

« Mais nous ne voulons pas non plus mar-

cher sur le briséc de l'Acrot. La Nivelloise, qui le précède d'ailleurs de plus de trois lustres, est un journal nettement conservateur.... »

On le voit, notre programme, à nous, nous défend de juger celui de La Nivelloise ; nous n'y applaudissons pas, nous ne le critiquons pas, mais nous renouvèlons à La Nivelloise les vœux de prospérité que nous lui avons adressés dimanche dernier.

Cependant, qu'elle nous permette de nous étonner qu'un programme aussi franchement politique que l'est le sien succède de si près au conseil qu'elle nous donnait récemment : « s'il veut réussir, » disait-elle en parlant de l'Acrot, « qu'il reste invariablement fidèle à la règle » qu'il s'est tracé : pas de politique ! qu'il veuille bien nous en croire, c'est pour lui la condition essentielle de succès. »

Nous trouvons le conseil excellent et nous aurons soin de le suivre ; mais outre que la situation de notre consœur nous semble être la même que la nôtre dans la lutte pour l'existence, il nous semble aussi que La Nivelloise vient de prouver une fois de plus, par son exemple, la vérité de l'adage :

Faites ce que je dis et non ce que je fais !

L'ACLOT.

La Confirmation.

Monseigneur Van den Branden est venu confirmer cette semaine dans notre ville. Pendant les journées de mardi et de mercredi, nos rues avaient la physionomie qu'elles présentent un jour de première communion.

Parrains et marraines accompagnaient leurs filleuls dans les nombreuses visites que ceux-ci faisaient à leurs parents et connaissances. Comme c'est l'habitude dans les visites de ce genre, on prend un verre par ci, une goutte par là, et personne ne sera étonné si nous avons vu quelques parrains un peu éméchés.

D'autres parrains, pas plus haut que ça, remplissant d'ailleurs leurs fonctions avec une dignité, que nous ne saurions trop louer, nous ont paru un peu incommodés par le cigare qu'on leur avait permis de fumer.

Ceux qui voulaient profiter de cette journée de chômage et la rendre plus agréable pour leurs filleuls, les ont conduits au lion de Waterloo.

Il paraît que c'est la dernière fois que nous avons vu cette coutume de donner un parrain à chaque garçon et une marraine à chaque fille.

Désormais, quand on confirmera il n'y aura plus qu'un seul parrain pour tous les garçons et une seule marraine pour toutes les filles ; c'est du moins ce qu'on a annoncé au prône, dimanche dernier, dans chacune de nos églises.

Nous ne pouvons pas terminer cet article, sans signaler la sérénade qu'a donnée mardi soir, devant la cure, la société royale des Amis de la Concorde. Un membre de la commission est entré pour saluer M^{sr} Van den Branden ; celui-ci est venu sur le perron remercier les musiciens, puis la société s'en est retournée à son local.

VAS-Y-VIR.....

Le Concert de l'Harmonie.

La pluie, qui avait contrarié les deux concerts des Fanfares, a voulu faire plus encore pour celui de l'Harmonie ; dimanche dernier, elle a rendu le Parc impra-

licable, et le concert annoncé n'a pu avoir lieu. En revanche, jeudi soir le temps ne nous a plus louché, et une magnifique soirée, un peu froide peut être, avait attiré sur la Grand-Place un public nombreux.

Notre place offre à cette saison un tout autre aspect que lors des concerts d'été.

Tout le monde se masse le long des murs et des trottoirs pour se mettre à l'abri du vent froid, précurseur de l'hiver, tandis que le kiosque, avec son cordon de lumière se dresse isolé au milieu d'un large espace vide, que personne n'ose affronter. Cependant la température n'avait pas refroidi l'enthousiasme des auditeurs : chaque morceau a été vigoureusement applaudi et c'était justice. L'éloge de la Société d'Harmonie n'est plus à faire; composée d'un noyau d'artistes autour duquel se groupent d'excellents amateurs, elle fait chaque jour de nouveaux progrès. Mais surtout au dévouement et au talent de son chef, M. V. Declercq.

Le polka finale pour la petite flûte a été un succès bien mérité pour M. Marchand; on l'a écouté religieusement, et sur cette place remplie de monde, on se serait cru seul au fond d'un bois éclairé de mille lampes, et dont le silence n'était troublé que par les trilles brillants du rossignol. On l'a prié de recommencer, ce rossignol, et il s'est exécuté de bonne grâce; espérances que, comme l'autre, il ne nous quittera pas avec les beaux jours et que nous aurons le plaisir de l'entendre encore.

ROCKOX.

La Saint Jean.

« C'est votre rue qui l'emporte, » disait dimanche dernier un vieux Nivellois à une cabaretière de la rue Roblet.

En effet, se serait-on souvenu de la St Jean, si l'on n'avait vu les nombreuses guirlandes d'asperges traversant les rues Roblet et St Georges et les drapeaux qu'avaient arborés les habitants?

La rue de Namur est restée plus paisible que d'ordinaire; pas une guirlande, pas un drapeau, rien! grâce cependant à l'attention des voisins, la niche dans laquelle se trouve la statue de St Jean avait reçu sa traditionnelle ornementation.

A l'Esplanade, un comité s'était formé et avait pris en conséquence une foule de dispositions: il devait y avoir concert et bal, et de nombreuses primes étaient réparties sur différents jeux.

Nous avons assisté dimanche, à une grande

ENN' GADJURRÉ

Djé ewé qu' d'liu les pu p'tits traus d' villatches t'laussi bi qu' din les grands villes, on n'sarou ni geinèe pou trouver ni binde de losses qui passont leu temps à fer immarvoî les djins ou bi n'a s' djêder des couyes ieu à l'aute.

A Nivelles, ça n'manque toudi ni éto d'îin connais la saquantes qu'on pu dire que c'est in n'affaire avé ieu: i n'sont ni foutus d' l'êr biesses ni d'gins tranquies et i dé djêont quéd'vê qu'î faut iess' dialé pou in indvinter des pareyes.

Èiè c'est qu'î ont co bi in chef s'î vous plait, comme si ç'sarou in aute société; même que c'est chouse, leu chef, ç'î petit Zante du mar'chou qu'on dit, qui d'meure l'auvau pa lé Sotriamont.

Ça c'est in roussè! I n'a ni in plan qui n'a ni : quand î est su les rues ou bi au cabaret, î n'passe ni in tchi avé in telapia qu'î faut qu'î l'attaque, ni pa méchançtè, savé: î n'a ri d'si hou qu'î li, mais c'est ç'caractère ainsi. D'ailleurs î l'sait bi li-même èiè î dit bi souvint: « Mi, d'sarou malate si djé d'meurou deux » djous sans fer n'force; c'est n'laidè habitude, mais » valla ça! on n'se fait ni d'icuss' même. »

Ainsi l'aute coup, en' da-t-î ni djê n'belle assez à Djoseuf el gros bouché de s'rue? N'avez ni seu ça, vous? Eh bi, ascoutez bi celle c'è!

Donc que Zante, î ara quinze djous ci lundi, faison toutes ses p'tites places d'habitudè avé t'vé quatre c'raies dé s'sourte, quand î voet Djoseuf d'essus s' n'huche.

« En' disez ri, disti t'laussi rade à les autes, no dallons avé Djoseuf au pweye. »

« Woye, mais, dis-t' îun, ç' vos n'arrind'irez ni sti l'ale comme vo voutri bi, savé; î est t'laussi f'chau qu'vous. »

« Lèyn' mé fer disti Zante. — « Et adon, Djoseuf, » qui crie in passant avé s'n air, dé juif, on n'travaye pu, hon?

course vélocipédique, dans laquelle M. Leclercq, dont toutes les gazettes ont vanté le zèle lors du jubilé Vermeersch, est arrivé bon premier, laissant loin derrière lui son concurrent, que des culbutes répétées n'avaient pas découragé.

Le concert, que devait donner vers 5 heures une société étrangère, — les naturels du Trou du Bois, sans doute — a été contrarié par le mauvais temps et n'a pas eu lieu.

Le soir, un bal populaire réunissait sur l'Esplanade quantité de danseurs et de danseuses.

Chez M. Dascotté, le bal était également très animé, et bien tard dans la nuit on entendait encore la note criarde de la clarinette mêlée au son cavernieux du tuba.

Lundi, c'était le jour des jeux populaires. Au jeu de balle, la lutte a été très acharnée, « trop » acharnée — même: les joueurs ont échangés des propos si peu courtois que, sans l'intervention des *aspects*, il y aurait eu coups et blessures.

Les jeux auxquels les dames pouvaient seules participer ont eu le plus grand part du succès.

La course dans les sacs était avec le jeu de brochette ce qu'il y avait de plus attrayant: aussi était-on heureux de voir réapparaître ces anciennes réjouissances de nos kermesses de rue.

L'Aclot, qui a assisté à toutes ces fêtes, reconnaît qu'elles ont réussi et présente ses plus chaleureuses félicitations au comité organisateur et surtout à la bruyante population de la rue Roblet.

VAS-Y-VIR.

Un poète Montois.

M. JEAN-BAPTISTE DESCAMPS.

L'Aclot se propose de publier quelques productions, en rapport avec son cadre, de nos meilleurs poètes wallons.

Il espère que cette publication, en faisant connaître aux Nivellois de petits chefs-d'œuvre que la plupart d'entre eux ignorent, développera dans notre ville l'amour de la langue locale et provoquera même des « essais » que l'Aclot serait heureux d'accueillir.

M. Edouard Renouchamps, l'auteur liégeois de *Titi l'qerriqui*, a bien voulu nous autoriser à choisir dans son écriin les perles les plus brillantes, et le fils de M. Jean-Baptiste Descamps, l'aimable chansonnier montois, nous a gracieusement accordé la même permission pour ce qui concerne l'œuvre si riche de son père.

— Bi, dis-ti Djoseuf, pinsez qué d'va m'fer mori à tra vaî, hon? c'est lumî après quatre heures, savé m'fi! d'ailleurs, i m'mêchie à vir qué vo l'savez t'laussi bi qu'mi. Eyu dallez dainsi?

— Nous autes? no dallons fer n'parte au pique, ci pu long.....

— A l'Empereur des Romains?

— Woye : en' pat' ri?

— C't' l-a vous autes qu'î faut d'mander ça, moncha d'rentiers qu'vo stez!

— Allons, svette! venez avé nous, paç' qué dj'voè bi qué qu' vos avez své!

— On a tondi své, quant à ça, ! Allez toudi dj'arrif'.

Et là d'sus, mon Djoseuf est rintré dire à s'feumme dé r'vétî au boutique et après qu'î a ieu pris saquant mastoques au ridvêt, il est voie ertrouver les canaies qu'aviène' déjà tout leu plan monté èiè qui ont couninchi l'dallatele quand î l'ont vu arriver.

— Qué buvez, hon Djoseuf?

— Bi d'va bwère commé les maisses, en' canette, hasard!

— A qué, stonn' hon, disti îun.

— Bi, n'a-t-î ni sté con'y'm qu'on djuon n'chope au pique?

— Ah woye! astez Djoseuf?

— Qu' ça m'fait hon ni!

— Èiè vous, Zante?

— Vo Frez bi sans ni n'do?

— Welî, no frons bi sans vous! Pourquoi ç'qué vo n'djuez ni?

— Passquè dj'aimè austant ravisè.

— Les autes cops vos djuez toudi!

— Eh bi ç'coup ci djé n'djoueraî ni, ça fait qu'ainsi il ara d'toutes les sourtes.

— Lei l'ê tranquie, disti îeun' dé ces arsonyes-là, en' vî ni qué despu qu'î a pierdu s'gadjurre alier, il est pu n'leheu qu'î n'pân mau r'vèu?

— D' m'imbarressè bi d'ça! L'ari bi seu gangni von ç'gadjurre là, qu'vo f'sez là tant d'vo nez?

— Non ni, mais djé n'povon mau d' l'interprinde nerri.

— Quéè gadjurre, hon, qui d'mande Djoseuf?

Jean-Baptiste Descamps est né à Mous le 19 avril 1809.

Sorti de « l'Ecole royale » de cette ville, il fut nommé sous instituteur le 12 mars 1830; en 1838, il entra comme professeur au collège communal, transformé plus tard en Athénée royal et qui quitta cet établissement que pour prendre sa retraite, en 1877.

Il mourut le 7 février 1886.

Bien qu'en dehors de ses fonctions principales, il fut chargé de divers cours dans des établissements communaux ou privés, il trouva le loisir d'étudier de près, d'étudier à fond le caractère et l'idiome montois.

M. Jules Declève, auquel nous empruntons ces renseignements, parle en ces termes de notre poète: « Montois de naissance et de cœur, gai compagnon, d'une verve intarissable et mordante parfois, mais toujours de bon ton, il connaissait, dans toutes ses nuances, le patois imagé de sa ville natale. Donné d'un esprit fin, observateur, il a retracé d'une façon humoristique les scènes dont il était témoin; de là ses premiers essais de poésie wallonne qui, plus tard, ont fait place à de véritables chefs-d'œuvre. »

J.-B. Descamps avait un talent souple et délicat; la verve un peu railleuse de son esprit ne l'empêchait pas d'avoir un cœur excellent; il avait l'attendrissement aussi facile que le sourire; il aimait et il défendait, en toute occasion, le petit et le souffrant, et son œuvre, loin d'être frivole, est pleine de conseils et de leçons pour la classe populaire, dont il parlait si bien la langue.

Citons, parmi ses meilleures chansons: *Més cors aux pieds, Erette pou fevre ein beau mainmêche, Quéè beau p'tit feu, Qué j'stâs d'bauché d'n'avoir marié, El volonteire coujoné, Vif les gins riches, El pan'tot d'Joseph etc.*

Et maintenant, Aclots mes amis, savourez-moi ce petit morceau et dites-moi s'il en existe un seul, dans notre patois nivellois, qui soit comparable à cette chanson si finement écrite et si fidèlement observée.

MÉS CORS AUX PIEDS

Èer de l'famie d' l'Apothicaire.

Nom des zos! j'ai deux cors aux pieds
Qui font dé m'vie ein vrai martyre!
Pouisque l'hon Dieu m'les a baies,
Faut que j'îs tienne, n'a rié à dire.
Més si c'étoit ein aut' qué li,
Et qu'je l'térois p'ndant qué j'souffe,
'Es' n'alfère 'en' froit nié ein pli,
'Ej' li foutrois n'fameuss' marguouffe!

— Eh bi c'est n'droll' d'affaire, qui respond Zante t' aussi rade : Djastou là a l'place jusqué vo stez èiè d'buvo n'pinte avé Minique, el tchârli d'moustieu. Djé n'sais ni coumint squé ça s'a fait, ou s'a mis à parler gadjurre : tant est-î qu'î Minique qui couninche à dire qu'î stou content d'fer n'gadjurre avé mi.

— Quéè gadjurre, hon? qué d'demande tout pareye qué dj'el dis a ç' l'heure?

— Eh bi, disti, volez gadgi avé mi qué vo n'sari ni d'meurè in quart d'heure estampé d'vant l'hourotche in sôvant l'balancier avé vo dwet èiè in d'sant fait à fait qui va à dwette ou bi à gauche : leun! Deux! leun! Deux!

— Si n'a qu' ça à fer, qué d'is in m'erlevant, djé m'va vo foute ça n'sadju comme en' trip' soufflée.

— Woye mais, pouqué dj'jonu? qu'î d'mande co bi.

— Pon deux tournées, qué d'respounds; djé n'vu ni trop vo rassare.

— Svette pour deux toirnées.

Bref à ça, djé m'net in position èiè d'couninche. Eh bi m'fi, ni co au d'bout de c'q minutes dj'avou ça à mes aies, èiè in payant ç'a sté m'compte.

— Bah oui, vous! disti Djoseuf. Si djé n'vo counirou ni djé dirou qu' vo stez n'biessè....

— Biessè ou ni biessè, dj'ai pierdu èiè co bi mieux djé su presse à fer l'gadjurre avé n'importe qui qu'on n'sarou ni fer aut'remint qué d'p'erde!...

— Woye mais ça d'vo l'desfind, qué Djoseuf dit in li coupant l'fillet, ié ni pu long qu'a ç'heure djé m'va l'interprinde ni, ç'gadjurre là!

— T'abord djé m'va dire comme el tchârli, pou qué gadjonnes?

— Pon in biffeck à l'homme à mindgi testou èchienne à ni maïso.

— Ça va, qu' les canaies respounds.

La d'sus là m'Djoseuf qui s'êrlé ié qui parte d'in betche es mette in position d'vant l'hourotche : i dallou souner ehix' heures justémint, ça fait qu'î a rattindu et à ç'qu'elle' ont soumé il a, couninchi a sure el balancier avé s'dwet et î a compter : icun! deux! icun! deux!

(La suite au prochain numéro).

II.

Faut l'avouer c'est imbêtant ;
Ej' march' comme avec ein' croquette ;
Si j'fées ein pas, c'est qu'in boitant.
Ej' su' comme ein' basse, et j'esquette.
Par malheur quand j'touche ein cañan,
Ej' vois pu d'mill' millions d'candèyes,
Eic j' n'avanc' que comme in vieau
Qu'on froit courri sus des boutèyes !

III.

Couder (t) m'a dit : « m'tez des brod'quins »
Quand j'ai co la deux pèer' de bottes
Clinquant neuf' et des escrèpins !
C' que cé s'roit oeur' de sés carottes ?
I vouroit bé m'prind au cripieau
Pou m'vinde es' cuir, ouais mé j'l'advine
Ein' fois sans yaerds, si j'fées l'tournicau,
C'n'est nié ti qu' arreta n'debine.

IV.

J'ai pourtant fèet tout c'que j'pouvois
Pou r'guèris mès paulès artoilles ;
J'ai mis d'sus d'l'ongnon et d'larpoix,
Tout' sort' d'onguents, tout' sort' de toilles.
An soir avant di m'mett' sus l'blanc,
J'les erlavois comme ein' viel' tasse,
Et quand l'mitien étoit tout blanc,
J'les scaffoitois tant qu' j'étois lasse.

V.

J'ai toen l'malheur dès lès taier
Ave m'rasoir, (c'est ça n'parède !)
Et j'ai d'vu passer à bâier
Dix jours din m'lit, comme ein malade.
A c'l'heur j'é n'fées pu rié d'nouveau ;
C'est ainmitile été j'patiente,
C'est tout comm' si au cul d'ein qu'vau
On crachoit pour ein grand mau d'vinte.

1850.

Finissemint.

(1) J.-B. Couder, bottier, à Mons.

Les œuvres de J.-B. Descamps, ont été magnifiquement éditées, en 1886, chez M. L. Lorel, rue de la Raquette, 14, 16, à Mons; elles se trouvent en librairie chez M. Eugène Rys, grand place, 34. Srosv.

Boîte du Journal.

Nivelles, le 11 Septembre 1888.

Monsieur le Directeur,

Voici venir notre kermesse et, avec elle, son cortège de réjouissances, malheureusement toujours les mêmes.

Ce matin, en regardant lever l'aurore, car je suis vertueux, il me vint soudain à l'esprit une idée, — naturellement vertueuse, — qui, si on pouvait la réaliser, apporterait quelque diversion à la monotonie de notre foire.

La voici : pourquoi, à l'instar de Nanterre et de Spa, ne couronnerait-on pas une rosière en notre ville ? Quelle émulation ne verrait-on pas parmi nos jeunes filles, cette émulation qui est un aiguillon à la vertu, selon la parole d'un grand homme ?

Vous voyez d'ici les fruits à recueillir de mon idée, si elle était mise à exécution.

Je vous la soumetts. Qu'en pensez-vous ?

Agréé, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Cent-Vingt.

Monsieur Cent-Vingt,

L'Aclot pense que votre idée est excellente et il est tout disposé à vous aider à la faire mousser :

Proposez la hardiment et formez un comité : mais, si vous voulez réussir, dépêchez-vous, car deux semaines seulement nous séparent de la kermesse.

Commencez aussi par la choisir, la rosière, et la partie la plus délicate de votre tâche sera faite.

L'Aclot.

A DROITE ET A GAUCHE.

Monsieur l'abbé L. Carrière, de notre ville, candidat en philosophie et lettres, est nommé professeur à l'Institut Saint Boniface à Ixelles.

Nous avons remarqué cette semaine, à la vitrine d'un négociant de la rue de Namur (lequel vient d'ajouter une nouvelle branche à son commerce,) des bagues en or de voleurs avec pierre en simili diamant. Prix cinquante centimes. Du simili diamant nous comprenons que c'est tout simplement du verre; mais de l'or de voleurs, qu'est ce que cela peut bien vouloir dire ?

L'or qui a servi à fabriquer ces bagues aurait-il été volé, circonstance qui permettrait de les vendre à si bas prix? ou bien serait-ce le marchand qui nous volerait en nous vendant du cuivre pour de l'or?

Dans tous les cas, nous prouvons nos lecteurs que la monnaie fabriquée avec ce singulier métal n'a pas cours dans les caisses de l'Actot.

Chacun connaît l'état de délabrement dans lequel se trouvent certaines voitures des chemins de fer de l'Etat. Sur la ligne de Bruxelles à Charleroi, notamment cela dépasse la permission.

Aussi comprenons-nous et partageons-nous l'indignation de ce voyageur qui reçut un jour sur la tête, dans la voiture n° 3944, une partie minime, mais suffisante, d'une terrible ondée, c'était un brave cœur : il résolut donc d'éviter pareille mésaventure aux voyageurs qui lui succéderaient.

Et pour prévenir ces derniers, il écrivit en grosses lettres, sous la lanterne du compartiment :

Il pleut ici dédant!

(Historique).

On a trouvé, au pied du monument de Waterloo, une demi-semelle de soulier, garnie d'énormes clous (appelés caclaintches en langage figuré) et enveloppée dans un numéro de l'Actot.

Grâce à cet indice, l'objet trouvé a pu être déposé au bureau du journal, où la personne qui l'a perdu est priée de le faire reprendre.

Cet incident, qui semble n'être rien, a cependant son importance, si l'on considère qu'un numéro de l'Actot est allé s'égarer à trois lieues de Nivelles.

La renommée nous viendrait-elle?

Notre éditeur nous dit l'un de ces jours :

« Avez-vous déjà vu mes nouveaux canards ? »

Sur notre réponse négative, il nous conduisit au bord de la rivière qui longe sa cour et nous montre du doigt quelques volatiles qui y barbotent.

Eh bien! demandons-nous, et vos canards ?

— Eh bien! et ça ?

— Ça? mais ce sont des poules!

— Des poules au milieu de la Thines ?

— Tiens! en effet!

Et c'étaient des poules, cependant! Des poules qui traversaient la Thines « à pattes sèches ».

Ce qui prouve qu'il est grand temps de réveiller l'instrument endormi dans les caves de l'école communale des filles et de l'envoyer faire une promenade d'un bout à l'autre de la rivière, en compagnie d'une escouade de flowerus.

Et si M. Qui de droit nous soupçonne d'exagération, qu'il veuille venir constater en personne l'état des lieux : il n'aura pas même besoin de faire la traversée à dos de poulet, comme s'y vit un jour forcé, près des planches de la rivière *Ja-Ja*, un archéologue bien connu.

Entendu dans une des nombreuses querelles qui ont éclaté, dimanche soir, à la Saint Jean :

« Vo sté n'famie dé mau fontus : vo sté chalé, vo frère » est derlu, vo père est poussif et vo mère en' ti ni éhenne! »

Nous avons remarqué avec plaisir... et reconnaissance que l'on vient de nouveau de convertir en chemin public le boulevard de l'ancien Hôpital dont nous avons annoncé récemment la transformation en prairie.

Voici les résultats du Concours de jeu de quilles organisé par M. Ernest Descotte, rue Roblet à Nivelles. 1^{er} prix M. Polydore Durviaux; 2^e M. Auguste Harecq; 3^e M. Romain Beaulois; 4^e M. Joseph Lacroix. Nos félicitations aux vainqueurs.

Les affiches « de la fête » ont été apposées jeudi : Nous en parlerons la semaine prochaine.

Le mot de l'énigme de notre dernier n° est : POUDRE.

Carnet de la ménagère.

Doublets. — Délayer de la farine de sarrasin dans de l'eau tiède, en faire un mélange assez liquide; mettre pour cinq centimes de levure par kilogramme de farine. Faire cuire en ratons sur une platine chauffée par des braises, étendre du fromage sur la moitié des ratons et les recouvrir ensuite par l'autre moitié.

Servir avec du beurre à volonté.

R. La farine de sarrasin est plus vulgairement connue sous le nom de farine de bouquette. Louise.

État-civil de Nivelles.

Du 8 au 15 septembre.

Naissances. Léon-Léopold-Ghisl. Lévêque. — Marguerite-Zélie-Ghisl. Beguin. — Bertha-Clotilde-Ghisl. Hennaut. — Thélesphore-Alphonse-Ghisl. Meuret. — Jeanne-Elisa-Georgina-Léonie-Ghislaine Deppe.

Mariages. Alfred-Ridremont, 30 ans, conducteur des ponts et chaussées avec Marie-Louise Cuisenaire, 33 ans, sans profession. — Jules-Joseph-Ghisl. Decamps, 24 ans, tailleur de pierres avec Juliette-Éphémie-Philomène-Gislaine Lannoy, 28 ans, journalière.

Décès. Adèle-Joseph-Ghislaine Lavianne, 52 ans, ménagère, épouse de Pierre-Joseph-Ghislain Springal, décédée faubourg de Bruxelles. — Polydore-Marie-Ghislain Gailly, 63 ans, rentier, célibataire, décédé faubourg de Soignies. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Tribunal correctionnel de Nivelles

Audiences des 7, 8 et 10 Septembre 1888.

Ont été condamnés :

Camille-Xavier B. et Casimir A., de Jandrain-Jaudrenouille, pour coups et blessures, le 1^{er} à 26 fr. et le 2^e à 30 fr.

Louis H., de Jodoigne, pour coups, à 16 jours et 45 fr. Toussaint-Joseph D., de Wavre, pour bris de clôture, à 30 fr.

Adolphe-Joseph G., de Hamme-Mille, pour blessures involontaires, à 30 fr.

Antoine F., de Court-St-Etienne, pour délit de chasse, à 100 fr.

Jean-Nicolas R., de Wavre, pour menaces et outrages, à 1 mois et 26 fr.

Arthur L., de Nivelles, pour vols, à 1 mois et 26 fr. Adèle J., de Limal, pour vols, à 50 fr.

Nestor D., de Bonlez, coups et blessures à 26 fr. Désirée P., de Rosières-S-André, pour injures, à 15 fr.

Frédéric C. de Limette, pour vol, à 20 jours. Jean-Joseph M., et Victor M., de Grand-Rosière, pour coups et blessures, à 26 fr.

Jean-B^e R., de Perwez, pour coups et blessures, à 40 fr.

Désiré-Joseph B. de Bierges, pour délit de chasse, à 8 jours et 300 fr.

Emile-Victor R., de Bierges, pour délit de chasse à 100 fr.

Edouard E., de Sart-dames-Avelines, pour coups à 15 jours et 20 fr.

Isidore L., et Félicie L., de Braine-le-Château, pour coups, le 1^{er} 26 fr. et le 2^e à 40 fr.

Romain B., et Jules B., de Nivelles; pour coups, le 1^{er} à 15 fr. et le 2^e à 52 fr.

Ont été acquittés :

Emile-Joseph M., Léon-Emile-Joseph M., et Anne-Alexandrine F., de Marbais, prévenus de coups et blessures.

Joseph G. et Antoine L., de Nivelles, prévenus de vol. Emile B., de Bonlez, prévenu de coups et blessures.

Victor L., de Braine-le-Château, prévenu de coups.

On peut se procurer L'Aclot, chez M. Vinclaire - Rucloux, grand place et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le n°.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire
rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND vendra publiquement :

Le lundi 25 septembre, à 4 heures de relevée au café tenu par M. Henri Crikeler, près de la gare à Gastuche, conformément aux articles 90 et suivants de la loi du 15 août 1854, les biens ci-après désignés situés à Nêthen.

1° Une **maison** avec accessoires et **jardin** le tout situé au village, contenant ensemble 10 ares 80 centiares.

2° Une **prairie** sise au lieu dit : *pré Saint-Jean*, d'une contenance de 14 ares.

3° Une pièce de **terre** située *campagne de Bossut*, d'une contenance de 19 ares 10 centiares.

4° Une pièce de **terre** sise au lieu dit : *la Bruyère*, grande 12 ares 80 centiares.

La vente de ces biens est poursuivie à charge de *Gustave Volt, marchand de bestiaux à Nêthen et de son épouse Flore Collart.*

A louer immédiatement :

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M^{me} V^o Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire
à Nivelles.

**ADJUDICATION DÉFINITIVE
DE TERRAINS A BATIR
à Nivelles.**

Le lundi 24 septembre 1888, à 2 heures, chez M. Dockx, au café de Arts à Nivelles, ledit notaire adjugera définitivement **23 lots** de magnifiques terrains à bâtir situés avenue du moulin Delfosse sous cette ville.

A vendre à Nivelles :

UNE

Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets ; au 1^{er} étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2^e également de 4 chambres et cabinet de toilette ; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1^{er} étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre de la main à la main**, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

UNE TERRE grande 28 ares 63 centiares, S^m E partie des n^{os} 158 et 159 du cadastre.

UNE TERRE grande 41 ares 79 centiares, S^m E partie des n^{os} 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPÉCIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÊNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, coutils

Réparations en tous genres

Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 20, Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets ronds et coupes tous les jours à 7 heures du matin.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfspalten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Place de l'Esplanade à Nivelles

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Mavbeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE
DE
MAURICE BERNIER
BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES
Affiches, Factures, Circulaires, Registres à souches et autres, Bordereaux
d'expédition, imprimés administratifs, etc., etc.
Spécialité pour LETTRES MORTUAIRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.